

Séance publique du 20 septembre 2004

Délibération n° 2004-2110

commission principale : déplacements et urbanisme

objet : **Elaboration et reprographie du schéma départemental d'accueil des gens du voyage - Convention - Participation financière**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des politiques d'agglomération - Mission habitat

Le Conseil,

Vu le rapport du 1 septembre 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Conformément aux dispositions de la loi en date du 5 juillet 2000, l'Etat, le Département et la Communauté urbaine se sont associés pour élaborer le schéma départemental d'accueil des gens du voyage. Ce document a été établi au vu d'un diagnostic dont la réalisation a été confiée à un cabinet d'études spécialisé.

Par délibération en date du 20 juillet 2001, le Département a accepté d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'élaboration de ce nouveau schéma et de sa reprographie.

Conformément aux accords intervenus entre les différents partenaires, les participations financières se répartissent comme suit :

Libellé	Elaboration du schéma	Reprographie	Total
Etat	11 433,68 €	3 675,30 €	15 108,98 €
Département	7 622,45 €	1 837,65 €	9 460,10 €
Communauté urbaine	3 811,23 €	1 837,65 €	5 648,88 €

Une convention fixant les modalités de participation sera signée par les différents partenaires ;

Vu ledit dossier ;

Vu la loi en date du 5 juillet 2000 ;

Vu la délibération du Conseil général en date du 20 juillet 2001 ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve la participation financière de la Communauté urbaine à l'élaboration et à la reprographie du schéma départemental d'accueil des gens du voyage pour un montant total de 5 648,88 €.

2° - Autorise monsieur le président à signer avec le département du Rhône la convention fixant les modalités de participation financière des différents partenaires.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine en section de fonctionnement - exercice 2004 - compte 657 530 - fonction 824.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,